

Maintien et Actualisation des Compétences Télésurveillance

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

TONNERRE 511 DELTA
Lewandowski Wojciech
05.59.55.71.61
formationtonnerre@gmail.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(vé) non salarié(e)

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau Préqualification (Niveau 2 européen)

Conditions d'accès :

Etre titulaire d'une carte professionnelle " Surveillance par des systèmes électronique de sécurité " et avoir l'évaluation pédagogique individualisée portant sur les connaissances du stagiaire (conforme au Livre 1er de l'Arrêté du 27 février 2017 relatif à la formation continue des agents privés de sécurité).

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Maintenir et actualiser les compétences réglementaires dans le cadre du renouvellement de la carte professionnelle « Surveillance par des systèmes électronique de sécurité », imposé par l'Arrêté du 27 février 2017

Contenu et modalités d'organisation

1 – Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité : 7 heures Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent privé de sécurité spécialisé en télésurveillance et la déontologie professionnelle Connaître : ? les évolutions récentes du livre VI du code de la sécurité intérieure ; ? le code de déontologie ; ? la non assistance à personne en danger ; ? les articles 53 et 73 du code de procédure pénale ; ? les principes de respect de la vie privée et du droit de propriété ; ? le secret professionnel ; ? les dispositions relatives au Conseil national des activités privées de sécurité. 2 – Cadre professionnel : 7 heures Actualisation des connaissances relatives à l'environnement sécuritaire et aux bilans de la profession Connaître : ? les éléments de contexte sécuritaire, les différentes menaces en lien avec l'activité ; ? les perspectives et les évolutions de la spécialité ; ? les données économiques du secteur ; ? le bilan observatoire de la délinquance ; ? le rapport annuel de l'assemblée plénière des sociétés d'assurances dommages (APSAD). 3 – Module technique : 7 heures Maîtriser les outils opérationnels Connaître : ? les évolutions technologiques en matière de surveillance électronique ; ? les normes spécifiques à l'activité de télésurveillance ; ? les logiciels et outils métiers.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Individualisé**
Commentaires sur la parcours personnalisable **Le MAC se déroule sur 3 jours à raison de 8 heures par jour**

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00140381	du 19/04/2019 au 31/12/2028	TARNOS (40)	TONNERRE 511 DELTA		Non éligible	